



## COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2020 à 19h00 en Mairie

Publié conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal convoqué le 01/12/20 suivant les dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **M. Étienne LENGEREAU**, Maire.

**Présents (43)**: Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Claude FAVRA, Monsieur Thierry VIROL, Madame Marie COLAVITA, Monsieur Patrice CARRE, Madame Charlotte BAELDE, Monsieur Pascal HUREAU, Madame Gwenola RABIER, Monsieur Patrice ONDOUA, Madame Colette AUBRY, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Madame Stéphanie BUJON, Monsieur Paul-André MOULY, Madame Marie-Sophie LESUEUR, Monsieur Jean-Pierre DAVIAUD, Madame Carmelina de PABLO, Madame Liliane GRAÏNE, Monsieur Pierre BACCON, Madame Elisabeth ROSSIGNOL, Monsieur Eric CASTIGNOLI, Monsieur Karim TAKI, Madame Isabelle LEMEE, Monsieur Patrick XAVIER, Monsieur Jacques MELEDJE, Madame Patricia BADIAS, Monsieur Thomas BRIET, Madame Yén-Lan NGUYEN, Madame Laurianne ROSSI, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Charles SELVACOUMAR, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Monsieur Christophe CARLI-SASSOE, Monsieur Joaquim TIMOTEO, Madame Juliette MEADEL, Madame Candide LOPES, Monsieur Goulwen LE GALL, Madame Flora CLAQUIN, Madame Anne-Laure CROCHAT, Madame Cécile RENARD-DELAUTRE, Madame GALA VELOSO, Monsieur Cyril PASTEAU, Monsieur Aurélien SAINTOUL

### **Donnant pouvoir (2) :**

Madame Françoise DECORDE à Madame Liliane GRAÏNE

Madame Amina SAMBOU-HONORE à Madame Claude FAVRA

### **Absents (0) :**

Assistaient également :

**Fonctionnaires** : M. KUPECEK, Mme DESCHANELS, Mme CORNILLET, M. MEUNIER, M. DEDOH, Mme BERTRAND, Mme HENRI.

**Cabinet du Maire** : M. MAGRO, M. DEMARET, Mme BUCK, Mme LEFRANÇOIS, Mme GENCO

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame BAELDE** est nommée secrétaire de séance.

## ASSEMBLEE

### 1 - Règlement intérieur du Conseil Municipal - Amendement

---

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, Approuve** l'amendement au règlement intérieur du Conseil Municipal du 16 octobre 2020 et relatif à l'application de l'article L.2121-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Précise** que le règlement intérieur du 16 octobre 2020 demeure pleinement applicable.

**Adopté à l'unanimité**

**Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge en Commun**

### 2 - Formation des élus du conseil municipal – Cadre d'application

---

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des ressources humaines

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, FIXE** les crédits ouverts pour l'exercice du droit de formation des élus à 20% du montant des indemnités de fonction inscrit au budget. **DIT** que les crédits de formation seront répartis également entre tous les élus. Chaque élu bénéficiera ainsi annuellement d'un crédit individuel égal à 1/45<sup>ème</sup> des crédits votés étant entendu qu'au sein d'un même groupe politique, tout élu pourra faire bénéficier un ou plusieurs de ses colistiers, de son attribution individuelle.

**FIXE** ainsi qu'il suit les orientations en matière de formation des élus :

1. Permettre aux élus de s'approprier l'environnement institutionnel : les place et rôle de la commune dans l'organisation administration de la République ; les place et rôle du conseil municipal, de l'exécutif, de l'administration ; les partenaires institutionnels des communes
2. Fournir des points de repères sur le cadre d'élaboration et d'exécution des politiques publiques : la décision administrative : processus d'élaboration, forme, enjeu, portée ; le budget, les processus d'élaboration/d'exécution budgétaire, les sources de financement des politiques locales ; les modes de gestion des services publics locaux ; l'élaboration des politiques publiques: la place du citoyen , les modes d'expression citoyenne ; la méthodologie de projet ; la coopération élus-administration
3. Permettre aux élus de s'approprier les conditions d'exercice de leur mandat : statut et responsabilité de l' élu communal
4. Permettre aux élus de maîtriser la communication publique : supports et techniques de communication ; prise de parole ; entraînement à la communication orale et télévisuelle
5. Permettre aux élus d'accroître leur performance individuelle : gestion des relations difficiles, utilisation des technologies de l'information et de la communication
6. Permettre aux élus d'acquérir/mettre à jour le socle des connaissances techniques se rapportant à leur domaine d'intervention

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération

**PRECISE** que les crédits de dépenses relatifs à la formation des élus sont inscrits au chapitre 65 du budget pour un montant de 65 000€ au titre de l'exercice 2021

**Adopté à l'unanimité**

### 3 - Adhésion au syndicat "SEINE ET YVELINES NUMERIQUE"

---

Rapporteur : M. HUREAU

Direction de l'Innovation Numérique et Systèmes de l'Information

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ**, **Adhère** à Seine et Yvelines Numérique et approuve la convention cadre avec cette dernière.

**Dit que** la dépense d'un montant de 3000 euros ttc est inscrite au budget.

**Adopté à la majorité**  
**Abstention du groupe Montrouge en Commun et vote contre du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

#### FINANCES

#### 1 - Garantie d'emprunt à la Société d'économie mixte d'animation et de redynamisation de Montrouge (SEMARMONT) pour l'acquisition d'un local commercial sis 86 avenue Verdier à Montrouge

---

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ**, **ACCORDE** la garantie de la Commune de Montrouge à 50% pour le remboursement aux conditions définies à l'article 2, d'un emprunt d'un montant total de 200 000 € que la SEMARMONT souhaite contracter auprès de la Société Générale.

Ce prêt est destiné à l'acquisition d'un local commercial.

**DIT que** les caractéristiques financières de ce prêt sont les suivantes :

- Type de taux : fixe
- Taux d'intérêt : 1,15%
- Durée : 240 mois
- Commission d'étude et de montage : 800 €
- Périodicité des remboursements : trimestrielle
- Amortissement des échéances: constant
- Base de calcul : 30/360 jours
- Remboursement anticipé : possible moyennant le paiement d'une soule de remboursement anticipé

**S'ENGAGE**, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur ce prêt, à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Société Générale adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

**S'ENGAGE** pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de cet emprunt.

**AUTORISE** le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Société Générale et l'emprunteur.

**Ne prennent pas part au vote Mme MÉADEL et M. CARRÉ**

**Adopté à l'unanimité**  
**Abstention du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

## **2 - Garantie d'emprunt à la SEMARMONT pour l'acquisition de locaux commerciaux, propriétés actuelles de Montrouge Habitat**

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, ACCORDE** sa garantie de la Commune de Montrouge à 50% pour le remboursement aux conditions définies à l'article 2, de quatre emprunts d'un montant total de 11 400 000 € que la SEMARMONT souhaite contracter auprès de la Société Générale, de la Banque Postale, du Crédit Coopératif et d'Arkea.

Ces prêts sont destinés à l'acquisition de locaux commerciaux.

**DIT que** Les caractéristiques financières de ces prêts sont les suivantes :

Banque	Société Générale	La Banque Postale	Crédit Coopératif	Arkea
Montant du prêt	2 850 000 €	3 600 000 €	2 100 000 €	2 850 000 €
Type de taux	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe
Taux d'intérêt	1.10% Décaissement flexible du 18.12 au 31.12.2020	1.28%	1.45%	1.50%
Durée	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans
Commission d'instruction	5 000 €	0.10%	0.20%	0.20%
Périodicité des remboursements	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Amortissement des échéances	Constant	Constant	Constant ou progressif	Constant
Base de calcul	Exact/360	30/360	360/360	30/360
Remboursement anticipé	Soulte de rupture des conditions financières: une soulte de rupture des conditions financières sera due par le client dans un certain nombre de cas et selon des modalités précises	A chaque date d'échéance moyennant le paiement d'une indemnité	Possible Exonération d'indemnité de remboursement anticipé à compter de la 8 <sup>ème</sup> année d'amortissement	Possible Indemnité actuarielle

**S'ENGAGE**, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus sur ces prêts, à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification des banques adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ces règlements.

**S'ENGAGE** pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ces emprunts.

**AUTORISE** le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Société Générale, la Banque Postale, le crédit coopératif, Arkéa et l'emprunteur.

**Ne prennent pas part au vote Mme MÉADEL et M. CARRÉ**

**Adopté à la majorité**

**Vote Contre des groupes Demain Montrouge et Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire**

### 3 - Approbation d'une convention d'apport en compte courant entre la Ville de Montrouge et la SEMARMONT

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** la convention de compte courant d'associé jointe en annexe de la présente délibération ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention.

**Ne prennent pas part au vote Mme MÉADEL et M. CARRÉ**

**Adopté à la majorité**  
**Vote Contre des groupes Demain Montrouge et Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

### 4 - Décision modificative n°2 au Budget primitif 2020

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, ADOPTE** définitivement :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

la DECISION MODIFICATIVE N° 2 au budget de la Ville pour l'exercice 2020, présentée de la façon suivante :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	DEPENSES	Propositions du Maire	VOTES DU CONSEIL MUNICIPAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	105 366 €	Adopté à la majorité Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire et vote contre du groupe Montrouge en Commun
23	Immobilisations en cours	- 175 366 €	Adopté à la majorité Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire et vote contre du groupe Montrouge en Commun
27	Autres immobilisations financières	70 000 €	Adopté à la majorité Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire et vote contre du groupe Montrouge en Commun
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	Adopté à la majorité Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire et vote contre du groupe Montrouge en Commun

## **5 - Mise en place d'une convention de gestion de services entre la Ville et le CCAS**

---

*Rapporteur : Madame BAELDE*

*Direction des ressources humaines*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** d'autoriser le Maire à conclure une convention de prestation de service avec le centre communal d'action sociale et de signer tous actes afférents

**DECIDE** d'autoriser le Maire à conclure des conventions de mise à disposition avec chacun des agents recrutés par la Ville qui concourent effectivement, en tout ou partie, à la réalisation des missions incombant au centre communal d'action sociale, et de signer tous actes afférents **ATTRIBUE** au CCAS une subvention d'un montant de 1.397.393 € dont 750.000 € en numéraire et 647.393 € au titre des concours inscrits dans la convention de gestion.

**PRECISE** que les dépenses et recettes afférentes seront inscrits aux chapitres concernés du budget

**Adopté à l'unanimité**

## **6 - Contrat de développement Conseil départemental des Hauts-de-Seine - Ville de Montrouge - 2021/2023**

---

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction générale des services techniques*

**Départ de Mme BADIAS qui donne pouvoir à M. Etienne LENGEREAU**

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** le contrat de développement entre le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et la Ville de Montrouge qui prévoit une subvention départementale de 7 millions d'euros en investissement et 2 845 800€ en fonctionnement

**AUTORISE** le Maire à signer le contrat ainsi que tout document s'y rapportant.

**Adopté à la majorité**

**Abstention du groupe Demain Montrouge et vote contre des groupes Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

## **7 - Renouvellement de la Convention entre la ville et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) relative à la mise en œuvre du forfait post stationnement (FPS)**

---

*Rapporteur : M. MOULY*

*Direction de la réglementation urbaine*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** les termes de la convention entre la ville et l'ANTAI relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023.

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer avec l'ANTAI ladite convention.

**Adopté à la majorité**

**Abstention du groupe Demain Montrouge et vote contre du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

## **8 - Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables et des créances éteintes**

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, ADMET** en non-valeur les produits irrécouvrables présentés par Monsieur le Trésorier Municipal, pour une somme de 19 909,77 €.

**ADMET** en créances éteintes les produits irrécouvrables présentés par Monsieur le Trésorier Municipal, pour un montant total de 19 924,26 € :

**DIT que** la régularisation comptable de ces opérations sera effectuée sur les crédits ouverts en dépense au budget de l'exercice courant – chapitre 65 – article 6541 « Créances admises en non-valeurs » et article 6542 « Créances éteintes ».

**Adopté à l'unanimité**

## **9 - Attribution de subventions de fonctionnement pour 2021**

Rapporteur : Monsieur VERZEELE

Guiche unique des associations

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** l'attribution des subventions suivantes :

Bénéficiaire	Montants subventions de fonctionnement
<b>Article 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé</b>	
<b>FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX</b>	
Union Locale des Syndicats C.F.D.T	610,00 €
Interlude	400,00 €
La Prévention Routière 92	300,00 €
ArpeJeux	110,00 €
Asialudie	110,00 €
Lire et faire lire dans les Hauts de Seine	300,00 €
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et Ami.e.s de la Résistance (ANACR)	400,00 €
Le souvenir français	400,00 €
Association Nationale des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre et du Devoir "ANPNOGD 92"	400,00 €
FNACA Comité de Montrouge	5 220,00 €
Union Nationale des combattants (UNC)	3 130,00 €
<b>TOTAL FONCTION 0</b>	<b>11 380,00</b>

<b>FONCTION 1 : SECURITE</b>	
Protection civile des Hauts de Seine Antenne locale de Bourg-la-Reine/ Antony / Montrouge	735,00 €
<b>TOTAL FONCTION 1</b>	<b>735,00</b>
<b>FONCTION 3 : CULTURE</b>	
Orchestre d'Harmonie de Montrouge	8 000,00 €
Sortie de secours théâtre	1 500,00 €
Théâtre de marionnettes de Montrouge (Compagnie Blin)	3 000,00 €
Les Globe-trottoirs	1 000,00 €
Le théâtre des Possibles	1 500,00 €
Guitare au Beffroi	30 000,00 €
Un Excursus	600,00 €
Société Historique et Archéologique du Grand Montrouge	900,00 €
Arts essentiels	500,00 €
Homogène	500,00 €
La Limone	500,00 €
Montrouge Loisirs Bridge (MLB)	500,00 €
Compagnie et plus si affinités	500,00 €
<b>TOTAL FONCTION 3</b>	<b>49 000,00 €</b>
<b>FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE</b>	
Stade Multisports de Montrouge	230 000,00 €
Montrouge Football Club 92	90 000,00 €
Cercle Athlétique de Montrouge	148 700,00 €
Les Amis du taekwondo	1 000,00 €
Les Amis de la Nature Paris-Sud	250,00 €
Groupe Sportif de Montrouge	2 000,00 €
Lutte Combat Intégral	3 000,00 €
Les Phoenix de Montrouge	500,00 €
Racing Club de Montrouge	4 000,00 €
Association Sports Loisirs Montrouge (ASLM)	1 000,00 €

Comité Départemental des médaillés Jeunesse, Sports et Engagement Associatif 92	220,00 €
<b>TOTAL FONCTION 4</b>	<b>480 670,00</b>
<b>FONCTION 5 : SOCIAL ET SANTE</b>	
A.F.M. Téléthon	1 248,00 €
Association France Alzheimer 92	560,00 €
Association France Alzheimer 92 ateliers "Les rencontres Mémoires"	1 440,00 €
Croix Rouge Française	2 700,00 €
Unapei des Hauts-de-Seine	1 000,00 €
Les Auxiliaires des Aveugles	250,00 €
Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM 92)	200,00 €
A.D.A.J (Les Amis de Jacky)	3 000,00 €
Mouvement pour la Réinsertion Sociale 92 (MRS)	200,00 €
Secours Catholique	600,00 €
Secours populaire de Montrouge	1 000,00 €
Café culturel et solidaire de Montrouge "Le Schmilblick"	1 500,00 €
Ecoute Chômage	500,00 €
<b>TOTAL FONCTION 5</b>	<b>14 198,00 €</b>
<b>FONCTION 6 : FAMILLE</b>	
Club Jules Ferry	7 300,00 €
Dinamic médiation familiale	500,00 €
Relais Enfants Parents	8 000,00 €
Egalité parentale	200,00 €
<b>TOTAL FONCTION 6</b>	<b>16 000,00 €</b>
<b>FONCTION 9 : COMMERCE</b>	
Montrouge commerces-UDAC	53 000,00 €
<b>TOTAL FONCTION 9</b>	<b>53 000,00 €</b>
<b>TOTAL ARTICLE 6574</b>	<b>624 983,00 €</b>
<b>Article 657361 - Subventions de fonctionnement aux Caisses des Ecoles</b>	
<b>FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT FORMATION</b>	
Sous-Fonction 211 : Ecoles maternelles	

Caisse des Ecoles de Montrouge	80 000,00 €
<b>TOTAL FONCTION 2</b>	<b>80 000,00 €</b>
TOTAL ARTICLE 657361	80 000,00 €
<b>Article 65737 - Subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux</b>	
<b>FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT FORMATION</b>	
Sous-Fonction 22 : Enseignement du second degré	
Collège Robert Doisneau (+ SEGPA)	12 301,00 €
Foyer socio-éducatif Robert Doisneau	2 770,00 €
Collège du Haut Mesnil	9 186,00 €
Collège du Haut Mesnil - Foyer	1 855,00 €
CES Maurice Genevoix	11 285,00 €
CES Maurice Genevoix - Foyer	1 855,00 €
Lycée Maurice Genevoix	22 682,85 €
Lycée Maurice Genevoix - Foyer	1 855,00 €
Lycée Jean Monnet	7 877,00 €
Lycée Jean Monnet - foyer	1 855,00 €
<b>TOTAL FONCTION 2</b>	<b>73 521,85 €</b>
TOTAL ARTICLE 65737	73 521,85 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de versement de subventions avec le Stade Multisports de Montrouge, Montrouge Football Club, le Cercle Athlétique de Montrouge, Montrouge Commerces et Guitares au Beffroi, en vertu des dispositions de la loi n°2000-321 du 12/04/2000.

**HABILITE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions utiles pour l'application de la présente.

**Adopté à la majorité**  
**Abstention du groupe Demain Montrouge et vote contre du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

#### **10 - Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2021**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction des services financiers*

**Départ de Mme LOPES qui donne pouvoir à Mme Juliette MÉADEL**

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, FIXE** pour l'exercice 2021, les taux de fiscalité directe suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 12,90%
- Taxe foncière (non bâti) : 8,67%

**Adopté à la majorité**  
**Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

**11 - Tarifs communaux pour l'année civile 2021 et scolaire 2021/2022**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction des services financiers*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, FIXE** les tarifs communaux pour l'exercice 2021, ainsi que leur date d'effet, comme indiqué dans le tableau ci-annexé.

**Adopté à la majorité**  
**Abstention des groupes Demain Montrouge et Montrouge Ecologique et Solidaire,**  
**Vote contre du groupe Montrouge en Commun**

**12 - Vote du budget primitif pour l'exercice 2021 de la ville de Montrouge et Plan de Soutien et de Solidarité**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction des services financiers*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, ADOPTE** définitivement :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, avec le détail des articles spécialisés,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec les opérations détaillées,

le BUDGET PRIMITIF 2021, présenté de la façon suivante :

**BUDGET PRINCIPAL**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**  
**DEPENSES**

Chapitre	Libellé du chapitre	Crédits reportés	Mesures nouvelles	Total	VOTES DU CONSEIL MUNICIPAL
011	Charges à caractère général	0,00	16 312 022,00	16 312 022,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
012	Charges de personnel	0,00	44 600 000,00	44 600 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
014	Atténuations de produits	0,00	11 537 752,00	11 537 752,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge,

					Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 664 302,00	6 664 302,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
66	Charges financières	0,00	364 680,66	364 680,66	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
67	Charges exceptionnelles	0,00	201 065,00	201 065,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
022	Dépenses imprévues	0,00	100 000,00	100 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 036 657,30	3 036 657,30	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
	<b>Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>85 016 478,96</b>	<b>85 016 478,96</b>	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge

**RECETTES**

Chapitre	Libellé du chapitre	Crédits reportés	Mesures nouvelles	Total	VOTES DU CONSEIL MUNICIPAL
70	Produits des services, du domaine	0,00	11 457 741,00	11 457 741,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
73	Impôts et taxes	0,00	61 932 993,00	61 932 993,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
74	Dotations, subventions et participations	0,00	10 110 537,00	10 100 537,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 046 005,00	1 046 005,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
77	Produits exceptionnels	0,00	2 000	2 000	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
013	Atténuations de charges	0,00	300 000,00	300 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	167 202,96	167 202,96	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge,

					Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
	<b>Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>85 016 478,96</b>	<b>85 016 478,96</b>	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire

**SECTION D'INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Crédits reportés</b>	<b>Mesures nouvelles</b>	<b>Total</b>	<b>VOTES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 843 942,00	2 843 942,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 904 362,00	1 904 362,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
204	Subventions d'équipement versées	0,00	140 000,00	140 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 457 323,00	10 457 323,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
23	Immobilisations en cours	0,00	8 507 500,00	8 507 500,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge

					Ecologique et Solidaire
27	Autres immobilisations financières	0,00	78 519,00	78 519,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10937	Accessibilité handicapés	0,00	310 000,00	310 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10953	Aménagt voie nouvelle	0,00	290 000,00	290 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10955	Réhabilitation Hôtel de Ville	0,00	250 000,00	250 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10964	Système management de l'énergie	0,00	444 200,00	444 200,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10971	Réhab. Terrain synthétique J. Lezer	0,00	20 000,00	20 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
10975	Aménagt jardins fertiles	0,00	35 000,00	35 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	167 202,96	167 202,96	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
041	Opérations patrimoniales	0,00	30 000	30 000	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
	<b>Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>25 478 048,96</b>	<b>25 478 048,96</b>	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire

#### RECETTES

Chapitre	Libellé du chapitre	Crédits reportés	Mesures nouvelles	Total	VOTES DU CONSEIL MUNICIPAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	12 620 691,66	12 620 691,66	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	3 872 000,00	3 872 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en

					Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	3 036 657,30	3 036 657,30	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	2 200 000,00	2 200 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
041	Opérations patrimoniales	0,00	30 000,00	30 000,00	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire
	<b>Total RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>25 478 048,96</b>	<b>25 478 048,96</b>	Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder durant l'année 2020 à des opérations de remboursement anticipé sec ou avec refinancement auprès du même ou d'un autre prêteur, d'emprunts figurant dans l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 suivant la liste annexée au Budget Primitif 2020.

Ces remboursements anticipés, totaux et partiels, pourront être effectués dans la limite des crédits inscrits au budget 2020 à l'article 1641. Les emprunts concernés seront sélectionnés en fonction des disponibilités de trésorerie, en fonction des opportunités sur les marchés et toujours dans les conditions de remboursements anticipés fixées par les prêteurs.

Le Conseil Municipal sera informé des remboursements effectués au fur et à mesure du déroulement des opérations.

**ADOpte** le tableau des emplois annexé au présente budget **ET PRECISE** que l'ensemble des emplois listés pourront être pourvus par des contractuels recrutés sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, sous réserve du respect de la procédure de recrutement prévue en application du décret n°2919-1414 du 9 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agent contractuels

**AUTORISE** le Maire à recruter trois collaborateurs de cabinet, et précise que les crédits afférents sont inscrits au chapitre 012 du budget 2020, article 6413.

**HABILITE**, d'une façon générale, Monsieur le Maire à prendre au nom de la Ville, sans autre délibération et à son initiative, toutes dispositions en exécution de la présente.

**Adopté à la majorité – Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

**13 - Plan de soutien et de solidarité exceptionnel**

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des services financiers

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** le Plan de Soutien et de Solidarité exceptionnel précisé ci-après :

	En €
Actions vers les familles	451 000
Actions vers les jeunes	143 000
Actions vers les actifs	97 000
Actions vers les seniors	160 000
Actions vers les personnes défavorisées	101 000
Actions vers les personnes vulnérables	36 000
Actions Tout public	847 000
Actions vers les commerçants	180 000
Actions vers les associations caritatives	50 000
Dépenses imprévues si nouveau confinement	100 000
<b>Total</b>	<b>2 165 000</b>

**AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer les actes nécessaires pour sa mise en œuvre.

**Adopté à l'unanimité  
Abstention des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

**COMMERCES et ENTREPRISES**

**1 - Dérogation municipale au principe du repos dominical – Avis de la commune**

Rapporteur : Monsieur CARRE

Direction de l'aménagement urbain

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de l'automobile** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

17 janvier,	19 septembre,
14 mars,	17 octobre,
21 mars,	24 octobre,
13 juin,	14 novembre,
20 juin,	21 novembre,
12 septembre,	12 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de l'alimentation générale** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

5 décembre,	19 décembre,
12 décembre,	26 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle des produits surgelés et congelés** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de la radio, télé-vidéo, téléphone, hi-fi, électroménager et supports audio et vidéo** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de l'habillement** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

10 janvier, 24 janvier, 21 mars, 30 mai, 20 juin, 27 juin, 12 septembre, 10 octobre, 20 novembre, 5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 27 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de l'esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

**DONNE** un avis favorable à la suppression du repos dominical dans les établissements de commerce de détail **pour la branche professionnelle de la coiffure et professions connexes** où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, pour les dimanches de 2021 ci-dessous désignés :

5 décembre, 12 décembre, 19 décembre, 26 décembre.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à édicter tout acte afférant à ce dossier.

**Adopté à la majorité – Vote contre du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

## **2 - Aide financière dans le cadre de la COVID 19 aux commerçants non sédentaires - Avenant au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des marchés de la commune de Montrouge avec EGS**

*Rapporteur : Monsieur CARRE*

*Direction de l'aménagement urbain*

### **Départ de M. VETILLARD**

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** l'avenant au contrat de délégation du service public pour la gestion et l'exploitation des marchés de la commune de Montrouge ci-annexé,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de délégation du service public pour la gestion et l'exploitation des marchés de la commune de Montrouge ci-annexé,  
**S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget,  
**HABILITE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles à sa mise en œuvre.

**Adopté à la majorité**  
**Vote contre des groupes Demain Montrouge, Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

**AMENAGEMENT URBAIN**

**1 - Bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières pour l'année 2019**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction de l'aménagement urbain*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ**, **APPROUVE** du bilan des acquisitions et cessions de l'année 2019,

Type d'opération	Adresse	Type de bien
Cession	10, rue Sadi Carnot - Montrouge	Appartement
Acquisition	29, rue Maurice Arnoux - Montrouge	Pavillon
Acquisition	252, avenue Marx Dormoy - Montrouge	Pavillon
Acquisition	5, rue Chopin - Montrouge	Mixte

**ANNEXE** ce bilan au Compte Administratif de l'année 2019

**Adopté à l'unanimité**  
**Abstention des groupe Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

**2 - Transfert de trois voiries communales par voie de mise à disposition dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » transférée à Vallée Sud Grand Paris**

*Rapporteur : Monsieur MOULY*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ**, **APPROUVE** le transfert des voies susmentionnées à VSGP au titre de sa compétence voirie entendue comme création, aménagement et entretien de la voirie

**PRECISE** que ce transfert entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert.

**Ne prennent pas part au vote M. LEGALL et Mme RENARD-DELAUTRE**

**Adopté à la majorité**  
**Abstention du groupe Demain Montrouge et vote contre des groupes Montrouge en Commun et Montrouge Ecologique et Solidaire**

### **3 - Acquisition du terrain sis 60 avenue Marx Dormoy - Cercle Athlétique de Montrouge (CAM)**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction de l'aménagement urbain*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, ACCEPTE** d'acquérir au prix de 2.550.000 euros (deux-millions-cinq-cent-cinquante-mille euros) hors frais, droits et honoraires, la pleine propriété du bien cadastré section S numéro 8 d'une contenance de 25.688 m<sup>2</sup> sis 60 avenue Marx Dormoy à Montrouge,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document et acte se rapportant à cette acquisition, notamment l'acte authentique de vente qui sera passé en la forme notariée.

**Adopté à la majorité  
Abstention de Montrouge en Commun et vote contre du groupe Montrouge  
Ecologique et Solidaire**

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **1 - Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Participation de la ville à la mise en concurrence organisée par le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction des ressources humaines*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** de s'associer à la mise en concurrence organisée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne, en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance à adhésion facultative couvrant les garanties des risques financiers découlant de la protection des fonctionnaires titulaires et stagiaires.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants:

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.: Décès, Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / maladie de longue durée, Maternité / Paternité / Adoption, Disponibilité d'office, Invalidité

- Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L.: Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité / Paternité / Adoption, Maladie ordinaire

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes:

Durée du contrat: 3 ou 4 années, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Régime du contrat: capitalisation

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document afférent.

**Adopté à l'unanimité**

#### **2 - Prolongation sur l'année 2021 du plan pluriannuel de formation 2019-2020**

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

*Direction des ressources humaines*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** de la prolongation sur l'année 2021 du plan pluriannuel de formation 2019-2020 des agents,  
**DIT que** les dépenses correspondantes seront inscrites aux articles concernés du budget.

**Adopté à l'unanimité**

### 3 - CET (Compte Epargne Temps) : fixation du plafond à 70 jours épargnés pour l'année 2020

Rapporteur : M. LE MAIRE

Direction des ressources humaines

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** de porter à 70 jours le plafond du CET pour l'année 2020 à titre dérogatoire.

**DIT que** les dépenses correspondantes seront inscrites aux articles concernés du budget.

**Adopté à l'unanimité**

### 4 - Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique pour 2021

Rapporteur : Mme de PABLO

Direction des ressources humaines

#### **Départ de Mme ROSSI**

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** d'adopter un premier plan d'action relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique pour l'année 2021, introduisant une démarche globale à mettre en place au sein de la DRH comme avec les directions portant des politiques publiques liées à l'égalité femmes-hommes. Il consistera donc essentiellement à :

- Questionner l'égalité femmes-hommes dans la collectivité : diagnostic à partir du rapport de situation comparée et le cas échéant constitution d'autres indicateurs, questionnaire auprès des agents.
- Sensibiliser les élus, managers et agents : par de l'évènementiel autour des dates fortes du 8 mars (journée des droits des femmes) et du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes) ; par des formations sur l'égalité femmes hommes et le sexisme au travail.
- Protéger la libération de la parole : mise en place d'une procédure de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes.
- Intégrer l'égalité professionnelle dans les politiques RH : de rémunération et d'avancement, de santé et de sécurité au travail, de qualité de vie au travail.
- Poursuivre et étendre l'égalité femmes hommes dans les politiques publiques portées par la ville, dans les domaines du « vivre la ville » comme du « faire la ville ».

**DIT que** les dépenses correspondantes seront inscrites aux articles concernés du budget.

**Adopté à l'unanimité**

### ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS

#### 1 - Partenariat financier avec la crèche associative « Vie et Parfum » - Autorisation de signature de la convention pour le versement de la subvention annuelle de fonctionnement 2019

Rapporteur : Madame FAVRA

Direction Enfance

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, APPROUVE** les termes de la convention de versement entre la Ville de Montrouge et l'Association « Crèche vie et Parfum », autorisant l'octroi et le versement d'une subvention à cet organisme au titre de son activité au titre de l'exercice 2019, pour l'accueil des enfants montrougiens âgés de moins de 4 ans et indiquant

que l'aide financière s'établit sur la base de 0,77 euros par heure de présence constatée et déclarée par l'association.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**PRECISE** que les dépenses considérées seront imputées sur le budget communal.

**Adopté à la majorité**  
**Vote contre du groupe Montrouge Ecologique et Solidaire**

**2 - Legs CHERBONNIER - Arrérages 2020**

---

*Rapporteur : Mme COLAVITA*

*Direction des services financiers*

Le Conseil Municipal après en avoir **DELIBERÉ, DECIDE** d'allouer la somme de 100 € (cent euros)

- 5 € au titre des arrérages disponibles du legs CHERBONNIER pour l'année 2020 et,

- 95 € représentant le versement complémentaire,

A verser à Mademoiselle Lucie LADET née le 16 décembre 2010, demeurant 1 rue Racine à Montrouge, représentée par sa mère, Madame Isabelle SCHMITT.

**DIT** que la dépense sera imputée sur le crédit ouvert au budget primitif de l'exercice 2020.

**Adopté à l'unanimité**

**COMMUNICATIONS**

**1 - Rapport annuel de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées relatif à l'année 2019**

---

*Rapporteur : Madame BAELDE*

Le Conseil Municipal **Prend acte** de la présentation du rapport annuel de présentation de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées relatif à l'année 2019.

**2 - Rapport annuel d'activités 2019 : Institut de formation, d'animation et de conseil IFAC - Espace COLUCCI**

---

*Rapporteur : Madame COLAVITA*

Le Conseil Municipal **Prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégué IFAC 92 pour l'exploitation du centre social Colucci.

**3 - Rapport annuel d'activités 2019 : La Maison Bleue – Multi-accueil Bambou**

---

*Rapporteur : Madame FAVRA*

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégué La Maison Bleue pour l'exploitation du Multi-accueil Bambou.

#### **4 - Rapport annuel d'activités 2019 : EGS - marchés forains**

---

*Rapporteur : Monsieur CARRE*

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégataire EGS pour l'exploitation des marchés forains.

#### **5 - Rapport annuel d'activités 2019 : SEMARMONT - Hôtel d'activités**

---

*Rapporteur : Monsieur CARRE*

Le Conseil Municipal **Prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégataire SEMARMONT pour l'exploitation de l'Hôtel d'activités

#### **6 - Rapport annuel d'activités 2019 : INDIGO - Parcs de stationnement**

---

*Rapporteur : Monsieur MOULY*

Le Conseil Municipal **Prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégataire INDIGO pour l'exploitation des parcs de stationnement

#### **7 - Rapport annuel d'activités 2019 : INDIGO - Stationnement sur voirie**

---

*Rapporteur : Monsieur MOULY*

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégataire INDIGO pour l'exploitation du stationnement de surface.

#### **8 - Rapport annuel d'activités 2019 : Société de Gestion du Beffroi (SOGEB) - Centre culturel et de congrès du Beffroi**

---

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activités 2019 du délégataire SOGEB pour l'exploitation Centre culturel et de congrès dit le Beffroi.

Fin de séance le 11 décembre 2020 à 02h20

Montrouge, le 17 DEC. 2020

Le Maire,  
Etienne LENGEREAU

